



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES  
-----  
ARRONDISSEMENT DE NICE  
-----  
MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	18

### DELIBERATION N° 123/2022

### OBJET :

Approbation de la  
convention de délégation de  
maîtrise d'ouvrage à Habitat  
o6 pour la réhabilitation de  
deux anciens immeubles  
SNCF route Saint-Pierre

Le mercredi 30 novembre 2022 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2022

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, André IPERT, Michel BRAUN.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Colette BENOUAHAB donne pouvoir à Paul REY, Geneviève IDDA donne pouvoir à Marie-Lou ALLAVENA, Isabelle SAUVE donne pouvoir à Thierry GUIDO.

**ABSENTS :** Danielle GASTALDI

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Thierry GUIDO

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

**Monsieur le Maire** explique que la Commune a subi de graves dégâts nécessitant notamment la réhabilitation de deux immeubles SNCF au quartier Saint-Pierre pour créer de nouveaux logements. Pour cela, elle souhaite confier cette réhabilitation à la SEML Habitat o6. La convention, annexée à la présente délibération, a pour objet de confier au mandataire (la SEML Habitat o6) le soin de réaliser cette opération au nom et pour le compte du maître de l'ouvrage (la Commune) et de fixer les conditions de ce mandat.

**Le Conseil Municipal**, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**APPROUVE** la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Commune et la SEML Habitat o6.

**AR Prefecture**

006-210600235-20221130-2022\_190-DE  
Reçu le 05/12/2022

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN